



Ville d'Esch-sur-Alzette.

## Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:  
16.05.2015

Date de la convocation des conseillers :  
16.04.2015

point de l'ordre du jour no:  
8

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 24 avril 2015

**Présents:** Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers Espen, secrétaire général

**Absents:** Codello, échevin, Knaff, conseiller

## Le Conseil Communal;

**Objet:** Motion du CSV : le futur développement urbain de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Considérant que la fraction du PCS d'Esch/Alzette constate que le développement urbain ainsi que les zones interurbaines de la Ville d'Esch-sur-Alzette sont en nette progression et en plein développement;

Considérant que par conséquent elle invite le collège échevinal d'intensifier les pourparlers aux niveaux des institutions communales et nationales afin d'engager une discussion de fond avec le but de garantir une vision commune pour améliorer la qualité de vie des concitoyens;

Considérant que c'est pour cette raison que le PCS d'Esch/Alzette propose les points suivants:

-Considérant que notre nouveau quartier de Belval – Ouest attend la venue des premiers étudiants dès le mois de septembre, nous invitons les responsables de concrétiser et de finaliser d'urgence avec Arcelor Mittal un chemin pour la mobilité douce afin de rapprocher le nouveau quartier « Université » au centre de la ville.

-Considérant que la ville dispose d'un patrimoine, de maisons, édifices, anciennes colonies, bâtiments historiques, ainsi que du patrimoine industriel ou autre d'une valeur non négligeable, nous proposons de recenser ce patrimoine culturel et architectural et de le mettre sur un inventaire local, avec le précat de « Bâtiments dignes de protection ».

-Considérant que les nouveaux PAP qui apparaissent généralement seulement une seule fois à l'ordre du jour du conseil communal, avec notion d'un vote définitif, nous sommes d'avis que ces nouveaux PAP devront être présentés, une première fois au sein du conseil en tant que « point à discuter » ou dans une réunion technique séparée. Une telle approche facilitera de manière significative la compréhension des nouveaux projets et sera un avantage supplémentaire pour les conseillers communal avant de prendre une décision.

-Considérant que le règlement sur les subsides pour « rénovation de façades » est appliqué uniquement dans la zone du centre-ville, nous proposons d'étendre le règlement sur tout le territoire de la ville.

-Considérant que la multitude des tâches prévoit un encadrement adéquat afin d'accompagner soigneusement tous les projets en voie de réalisation, nous proposons une meilleure implication des conseillers communaux dans les différents développements en augmentant le nombre des réunions techniques au sein du conseil communal.

-Considérant que le trafic urbain et interurbain affecte notre qualité de vie de tous les jours nous proposons de faire une étude approfondie sur le sujet afin d'améliorer significativement celle-ci.

-Considérant que le futur développement de notre ville doit être réalisé avec les résidents de notre ville, nous soutenons l'approche choisie par la majorité d'inviter nos concitoyens à des réunions d'information, mais nous pensons qu'une amélioration quant à la distribution des invitations doit être faite.

-Considérant que le développement durable est d'abord une conception patrimoniale de l'environnement dans lequel nous vivons et que les responsables politiques doivent déterminer les conditions d'utilisation, de préservation, de partage et de transmission de ce patrimoine collectif.

Considérant qu'en guise de conclusion la fraction du PCS d'Esch/Alzette propose un groupe restreint composé par des spécialistes en urbanisation, de membres de la société civile qui travailleront sur un agenda d'une vision «**Esch-sur-Alzette au 21<sup>e</sup> siècle**» et qui tiendra compte du progrès économique, social et environnemental de la société eschoise.

**r e f u s e**  
**par 10 voix non, 6 voix oui et 1 abstention**

la motion «le futur développement urbain de la Ville d'Esch-sur-Alzette» qui a été mis à l'ordre du jour par la fraction CSV/Esch.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 28.04.2015  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

La bourgmestre,

